

Un conservatoire pour plantes aromatiques et condimentaires

Au conservatoire national des plantes à parfum, médicinales, aromatiques et industrielles (CNPMAI) de Milly-la-forêt (91), particuliers et professionnels peuvent se procurer 1.600 espèces sous forme de plants ou de graines ! Multiplier, identifier, conserver sont les maîtres mots de cette association qui propose à la visite un jardin botanique très riche. Comment gère-t-on une telle diversité ? En quoi le CNPMAI a-t-il un rôle à jouer dans la protection de la biodiversité ? Tour d'horizon des activités de cette structure hors du commun, avec son directeur, Bernard Pasquier.

Quel est le rôle du conservatoire ?

Le but premier du conservatoire est de proposer aux agriculteurs de la filière des plantes médicinales et aromatiques du matériel végétal – semences et plants – qu'ils ne trouvent pas par ailleurs. Au départ, seuls les professionnels étaient visés mais notre public s'est vite élargi aux amateurs. La plupart des espèces que nous cultivons sont quasiment introuvables dans le commerce, bien que parfois très communes dans la nature ! Par ailleurs, cette activité de multiplication entraîne automatiquement l'activité de conservation des différentes variétés que nous cultivons.

Qu'appelle-t-on, concrètement, faire un travail de conservation de la semence ?

Conserver une semence signifie maintenir une variété bien identifiée, avec les caractères qui lui sont propres. Par exemple, la menthe poivrée était cultivée à Milly-la-forêt au début du XX^{ème} siècle. Il y a vingt ans, une grosse étude a été réalisée pour trier tous les clones qui existaient. Dernièrement, nous avons repris tout ce travail d'identification. Les plantes aromatiques et médicinales offrent une diversité tellement importante qu'il est indispensable de bien les identifier pour bien les conserver.

Effectivement, votre catalogue est très fourni. Combien d'espèces cultivez-vous ?

Le catalogue propose 900 espèces sous forme de plants et 700 espèces sous forme de graines. Tout est certifié agriculture biologique. Il compte davantage de plants parce que beaucoup d'espèces se multiplient de façon végétative : je pense par exemple aux menthes, aux camomilles qui sont stériles... Par contre, si nous commercialisons une très grande diversité de semences, ce n'est à chaque fois qu'en très petites quantités : de quelques grammes à quelques centaines de grammes par espèce seulement !

Quel est votre calendrier d'activités tout au long de l'année ?

Nous récoltons des graines de juin à novembre. Tout est manuel, car la diversité des inflorescences est telle qu'il ne pourrait y avoir un seul type de matériel de récolte et de tri ! Une fois ramassées, les plantes sont disposées sur des claies et on les laisse sécher dans un bâtiment aéré, pendant deux à trois semaines. Un pré-triage qui réduit le volume des pailles est ensuite effectué. Puis, à partir de la mi novembre, le tri final est réalisé, avec différents tamis. Parfois on souffle, tout simplement, sur les tamis, pour finir le tri ! On s'adapte à chaque lot. Et puis on met ces précieuses graines en chambre froide ou au congélateur. Certaines peuvent se garder plusieurs années.

Ensuite, vous commencez les semis pour l'année suivante ?

Oui, dès le mois d'octobre pour les espèces qui ont besoin de froid pour germer, pendant l'hiver, et à partir de fin février pour les autres. Tous les semis sont réalisés en fonction des demandes des clients, d'une part pour distribuer des plants, de fin avril à juin, et d'autre part pour la récolte de graines que j'évoquais tout à l'heure. De notre côté, nous conservons en chambre froide, à hygrométrie contrôlée, toujours les trois derniers lots de semences pour chaque espèce et éliminons les plus anciens. Nous conservons également systématiquement des lots au congélateur pour des durées plus longues.

Est-ce que les semences que vous commercialisez sont toujours de l'année ?

Pas forcément : contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce n'est pas forcément le lot de l'année qui germe le mieux. Par exemple, pour la mélisse, les lots de deux ans sont souvent de meilleure qualité que les lots de l'année. Encore une fois, il n'y a pas de règle, il faut s'adapter à chaque espèce. Il se peut aussi que l'année n'ait pas été bonne, pour des raisons climatiques : année trop chaude, trop sèche ou au contraire trop humide. La qualité des graines peut s'en ressentir.

Vous avez d'autres volets d'action, comme sur les plantes prioritaires. De quoi s'agit-il ?

Notre travail sur les plantes dites prioritaires est un travail de recherche de matériel végétal dans la nature. C'est le cas pour la lavande, le romarin, le thym, la valériane, l'immortelle... et quelques autres encore. Pour comprendre comment cela se passe, prenons l'exemple de la lavande, en zone méditerranéenne. On commence par la prospection, c'est-à-dire le repérage de stations, dans la nature, où pousse de la lavande. En une saison, nous avons relevé une centaine de stations. Puis on prélève des graines. Autre exemple plus récent, puisqu'il s'agit d'un travail réalisé en 2010 et qui continuera en 2011 : la ciboulette. Elle pousse spontanément dans les milieux montagneux ou humides. Nous sommes donc allés dans l'est et l'ouest de la France, et dans les Pyrénées. Le travail de repérage s'est révélé plus difficile que pour la lavande : en une saison, nous avons récupéré une douzaine d'origines.

Une fois les graines récoltées dans la nature, que se passe-t-il ?

On les sème ! Le but, c'est d'obtenir de nouvelles variétés qui correspondent aux demandes des agriculteurs de la filière. Reprenons l'exemple de la ciboulette : les agriculteurs qui la cultivent cherchent à avoir des variétés résistantes au « bout jaune ». Nous espérons répondre à cette demande en trouvant dans la nature des variétés qui résistent à cette maladie. Mais ce n'est pas nous, au conservatoire, qui nous occupons du travail de création de nouvelles variétés. Nous ne sommes que le premier maillon de la chaîne : nous rassemblons du matériel génétique. Nous sommes aussi le dernier maillon, puisqu'à l'arrivée, nous récupérons les variétés créées pour les conserver et éventuellement les multiplier.

Pouvez-vous nous parler de votre travail sur les espèces menacées ?

C'est encore un autre volet. Il faut savoir que certaines espèces sont menacées de disparition à l'état spontané. Cette menace peut avoir différentes origines : l'intensification de l'agriculture, l'urbanisation, la surfréquentation touristique, sans oublier le changement climatique... La cueillette de ces plantes en tant que médicinales peut aggraver la situation. Pour résoudre ce problème, nous proposons de mettre ces plantes en culture. Pour cela, nous mettons à disposition des semences et plants, nous éditons des fiches techniques. C'est le cas pour l'adonis, dont les réserves dans la nature ne sont pas importantes, ou encore pour l'arnica, la grande gentiane, la droséra...

Si vous êtes intéressé par la visite des jardins et de l'espace muséographique :

Coordonnées :

www.cnpmai.net

Route de Nemours

91490 MILLY-LA-FORET

Tél. : 01.64.98.83.77